

---

# Conférence du désarmement

7 avril 2010  
Français  
Original: anglais

---

## **Lettre datée du 26 mars 2010 adressée au Président de la Conférence du désarmement par le Chargé d'affaires de la Mission permanente de la Thaïlande, transmettant, au nom des vingt et un États observateurs à la Conférence, une lettre datée du 22 mars 2010**

J'ai l'honneur de me référer à la lettre portant le numéro 52101/221 et datée du 22 mars 2010 que la Mission permanente de la Thaïlande, au nom d'un certain nombre d'États observateurs à la Conférence du désarmement, vous a adressée en votre qualité de Président de la Conférence et dans laquelle il est demandé au Président de faire distribuer le texte de ladite lettre aux délégations participant aux travaux de cette instance.

À cet égard, je souhaite clarifier davantage la demande que nous formulons pour que le texte de la lettre en question soit distribué comme document officiel de la Conférence du désarmement.

Le Chargé d'affaires  
de la Mission permanente de la Thaïlande  
à la Conférence du désarmement  
(*Signé*) Vijavat **Isarabhakdi**

Votre Excellence,

Je tiens à vous féliciter pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement.

À cette occasion, j'ai l'honneur de vous informer que le 9 mars 2010, la Thaïlande a coordonné, au niveau des experts, une réunion informelle des États observateurs à la Conférence du désarmement. Des représentants de 21 États observateurs ont tenu une réunion pour échanger des vues sur les rôles des observateurs, les travaux actuels de la Conférence et l'historique de l'élargissement de cette instance. Ces États étaient les suivants: Albanie, Bosnie-Herzégovine, Costa Rica, Croatie, Chypre, Estonie, Grèce, Guatemala, Jordanie, Lituanie, Luxembourg, Moldova, Monténégro, Philippines, Portugal, République tchèque, Saint-Siège, Serbie, Slovénie, Thaïlande et Uruguay. D'autres États observateurs avaient formulé le souhait de participer à la réunion: Arménie, Danemark, Islande, Lettonie, Malte et République dominicaine.

Au nom des États observateurs susmentionnés, je souhaiterais vous communiquer les informations ci-après.

1. Nous apprécions vivement le fait que les représentants de la Mission permanente du Bélarus, État qui présidait alors la Conférence, et de la Mission permanente de la Belgique, État qui allait ensuite présider la Conférence, ainsi que M. Peter Kolarov, du Secrétariat de l'ONU, en sa qualité d'ancien Coordonnateur spécial pour la question de l'élargissement de la composition de la Conférence, ont participé à la réunion.
2. De manière générale, nous estimons que cette collaboration entre la présidence et les États observateurs à la Conférence a été à la fois précieuse et constructive. La séance d'information organisée par la présidence biélorussienne a éclairé les États observateurs sur l'avancement des travaux de la Conférence. Nous remercions aussi le représentant de la Belgique qui a indiqué que de telles séances auraient aussi lieu sous la présidence belge.
3. L'exposé de M. Kolarov a aussi permis de mieux faire la lumière sur les précédents élargissements de la composition de la Conférence et sur les consultations qui avaient eu lieu ensuite. Les participants à la réunion ont estimé que l'exposé sur l'évolution de la composition de la Conférence était utile pour les futurs débats qui auraient lieu sur cette question.
4. Les actions positives des présidences belge et biélorussienne ont marqué une évolution encourageante vers la transparence et l'intégration des États observateurs. À cet égard, nous vous prions de bien vouloir informer les six Présidents de 2010 au sujet de la réunion informelle des États observateurs à la Conférence du désarmement et faire distribuer le texte de la présente lettre à la prochaine séance plénière de la Conférence.
5. Compte tenu de cette première expérience positive, nous souhaitons demander, par votre intermédiaire, que chaque présidence organise une séance d'information à l'intention de notre groupe d'États observateurs intéressés, au moment qui lui conviendra à elle et au groupe, durant la suite de la session de 2010 et aux sessions suivantes.
6. Actuellement, le niveau d'interaction entre les États observateurs et leurs groupes régionaux respectifs varie. Nous nous félicitons de ce que certains groupes régionaux ont soit échangé des informations avec les États observateurs soit permis la participation de ces États à leurs réunions. Cependant, certains États observateurs ne peuvent participer à de telles réunions en quelque qualité que ce soit. Nous demandons donc aux coordonnateurs des groupes régionaux de faire davantage participer les États observateurs.

Enfin, au nom des États observateurs susmentionnés, nous réaffirmons notre appui vigoureux à la Conférence du désarmement et vous adressons tous nos vœux de succès durant la suite de votre présidence.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent de la Thaïlande  
(*Signé*) Sihasak **Phuangketkeow**

---